

Jeudi 02 Janvier 2020

LES VANS Le centre social Revivre illumine les cœurs



Ils ont proposé aux habitants du territoire de la communauté de communes du pays des Vans en Cévennes, une soirée du temps des fêtes au Centre d'accueil des Vans.

La responsable ou référente famille, Vanessa Moery nous accueille pour nous présenter la soirée qui va suivre dans un élan de joie entre les plus jeunes qui vont présenter des spectacles et les séniors qui organisent les mignardises et des gourmandises à déguster.

Il y eut un petit studio de photographies où chacun a pu repartir avec sa photo du temps des fêtes déguisé ou pas ainsi qu'une pêche à la ligne classique mais avec des cadeaux sympas pour les habiles de la canne à pêche !

Le projet radio initié par la responsable enfance est mis de l'avant

sur des tables au fond de la salle et nous sentons de la fébrilité dans l'air face à toutes ces activités qui foisonnent comme d'habitude dans ce centre créatif aux services de sa population qui en redemande tellement l'organisation et l'accueil s'imbriquent parfaitement aux mœurs de la ville.

Une initiative novatrice sera celle du sapin à souhaits où chacun pourra contribuer aux initiatives 2020 en nommant ses besoins ou ses idées pour le nouveau format social de l'année à venir. Une danse flash Mob fera le bonheur de tous et environ 50 personnes ont appréciés ce début de soirée : « nous apprécions les soirées festives qui nous sortent de notre quotidien et font vibrer les anciens comme les jeunes » nous dira Vanessa Moery pour conclure cette parenthèse festive et joyeuse.

Jeudi 02 Janvier 2020

LES VANS L'union de 3 associations pour assurer une meilleure fin de vie



Henri Belleville, président de Vivre chez Soi, a signé avec Alain Rieu, co-président de JALMALV (Jusqu'à La Mort Accompagner La Vie), et Jocelyne Chareyon, présidente de l'association France Alzheimer, une convention pour travailler ensemble. Et ce, en présence de Céline Barthélémy, administratrice de France Alzheimer, Syriam Boniface et Christiane Charmot, bénévoles à JALMAV et Emmanuel Bonnaud, directeur du SSIAD.

M. Bonnaud est très satisfait de cette action qui permet d'accompagner les patients lors de ce

moment important de fin de vie. La loi Leonetti-Claeys prévoit que les gens ne soient pas abandonnés, et les trois institutions réunies vont pouvoir mettre en commun leur expertise pour que ce moment soit le meilleur possible.

Les associations sont complémentaires : Vivre chez Soi assurant des soins physiques, et les deux autres, un accompagnement psychologique. Vivre chez Soi va tous les jours chez les patients et les connaît bien, au point d'être bien placés pour aider les deux autres associations à offrir une présence bienveillante dans l'écoute et le

regard.

M. Rieu insiste sur le fait qu'on a le droit de dormir avant de mourir, le droit de partir paisiblement car ce droit est inscrit dans la convention. Mme Barthélémy est elle très impliquée dans la mise en service du dispositif qui a également l'objectif d'aider les aidants. Les trois associations soulignent le fait que l'aide apportée a pour but de garder l'autonomie du patient et de ses aidants, et qu'on ne devrait pas hésiter à la solliciter.

Pour tout renseignement, contacter Vivre chez Soi au 04 75 94 95 20.

